
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé GAUVREAU PETTIGREW a été nommé aumônier de l'Union catholique des ouvriers mineurs de Thetford Mines ;
M. l'abbé DÉSIRÉ CHABOT, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Odilon de Cranbourne.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

DU MENSONGE ET DU PARJURE

A mesure que notre peuple canadien subit l'influence délétère du matérialisme américain, on s'aperçoit que sa vieille foi s'affaiblit et que ses mœurs se corrompent. Tout ce qui fait obstacle à la poursuite du plaisir est graduellement mis de côté, doctrines et pratiques. On trompe sans vergogne dans les affaires, on ment sans pudeur dans les témoignages. La parole donnée n'a plus de valeur ; aucune promesse ne tient si elle n'est signée. Les choses en sont venues à ce point que beaucoup craignent les hommes plus que Dieu, et que, s'ils parviennent à éluder la vindicte publique, leurs méfaits les laissent sans remords.

Dans ces conditions, il nous a paru que quelques précisions relatives à la doctrine catholique sur le mensonge et le parjure ne seraient point sans utilité.

LE MENSONGE

Pour nous faire sur le mensonge et sur sa gravité des idées claires, il convient d'établir d'abord ce que l'on entend par témoignage. Nous définirons le témoignage une assertion ou un exposé de faits qui est conforme à la vérité ou que, du moins, nous croyons tel. Un témoignage, en effet, n'est pas nécessairement et